



Le Centre d'analyse stratégique est une institution d'expertise et d'aide à la décision placée auprès du Premier ministre et du Secrétariat d'État chargé de la prospective. Il a pour mission d'éclairer le gouvernement dans la définition et la mise en œuvre de ses orientations stratégiques en matière économique, sociale, environnementale et technologique. Il préfigure, à la demande du Premier ministre, les principales réformes gouvernementales. Il mène par ailleurs, de sa propre initiative, des études et analyses dans le cadre d'un programme de travail annuel. Il s'appuie sur un comité d'orientation qui comprend onze membres, dont deux députés et deux sénateurs et un membre du Conseil économique, social et environnemental. Il travaille en réseau avec les principaux conseils d'expertise et de concertation placés auprès du Premier ministre :

- le Conseil d'analyse économique,
- le Conseil d'analyse de la société,
- le Conseil d'orientation pour l'emploi,
- le Conseil d'orientation des retraites,
- le Haut conseil à l'intégration.

► Questions sociales

Vincent Chriqui

Directeur général du Centre d'analyse stratégique

vous invite, à l'occasion du colloque « Le vieillissement des sociétés, un défi pour les politiques publiques », qui aura lieu mercredi 29 juin de 9h à 16h,

à la présentation du rapport du Centre d'analyse stratégique
**Les défis de l'accompagnement du grand âge.
Perspectives internationales pour éclairer le débat sur la dépendance**

Mardi 28 juin à 11H

Centre d'analyse stratégique
18 rue de Martignac – 75007 Paris

Par lettre du 16 mars 2011, le **Premier ministre a souhaité que le Centre d'analyse stratégique contribue au débat national sur la dépendance.**

Ce rapport propose une analyse comparée des systèmes de prise en charge de la dépendance dans six pays de l'Union Européenne (Allemagne, Danemark, Italie, Pays-Bas, Royaume-Uni, Suède), ainsi qu'aux Etats-Unis et au Japon.

Il apporte ainsi un éclairage international au débat sur la dépendance, chantier prioritaire de l'action gouvernementale.

Ce travail de comparaison internationale montre que l'accompagnement du grand âge doit relever deux types de défis : financiers et organisationnels.

Rapport et note disponibles le 29 juin sur www.strategie.gouv.fr
(rubrique publications / rapport)

Merci de confirmer votre présence par mail ou téléphone :

Jean-Michel Roullé :
Tél : +33 (0)1 42 75 61 37
jean-michel.roulle@strategie.gouv.fr

Yann-Maël Larher :
Tél : +33 (0)1 42 75 61 51
yann-mael.larher@pm.gouv.fr

**PLUS
D'INFOS**

www.strategie.gouv.fr

Contact Presse :

Jean-Michel Roullé, Responsable
de la Communication
jean-michel.roulle@strategie.gouv.fr
Tel : +33 (0) 1 42 75 61 37
Port. : 06 46 55 38 38

► INFORMATION PRESSE